

LÉGISLATURE 2025 - 2030

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 11 NOVEMBRE 2025

L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

PRÉSENTS	:	M. B. SCHOPFER, Président Mme L. CONRAD, Secrétaire Mmes C. BLAGOJEVIC VENTRE, M. CONRAD et J. PARACCHINI MM. J.-L. FERRARI, T. FREIDIG, S. LEMA, R. PARTY, M. SUTER et L. ZURBUCHEN M. P. BOUVIER, Maire M. X. BEUCHAT, Conseiller administratif Mme M. PASCHE, Conseillère administrative
EXCUSÉS	:	M. A. CARREL, A. FORISSIER, C. HUBER et S. VENTRE

M. le Président ouvre la séance à 19h30.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

Moyennant une légère rectification en page 6, le procès-verbal est approuvé par 7 oui et 3 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) Conseil municipal du 9 décembre 2025

M. le Président annonce que, traditionnellement, la séance de décembre débute à 19h00 afin de pouvoir profiter d'une raclette / fondue au carnotzet. Le Bureau se charge de l'organisation en collaboration avec le secrétariat.

b) Repas de la nouvelle législature - vendredi 14 novembre 2025

M. le Président encourage les participants à covoiturer ce soir-là et rappelle que le rendez-vous est à 19h30 au Café du Levant, à Aire-la-Ville.

3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

a) Patrouilleuse scolaire

M. Bouvier annonce que Mme Sarah Chollet a été engagée par la Commune au 1^{er} décembre 2025.

b) Transports publics genevois

M. Beuchat indique que la Commune a reçu les modifications qui interviendront sur le réseau dès mi- décembre, comme chaque année.

Ainsi, dès le 14 décembre prochain, il est à noter :

- l'augmentation de la fréquence du 40 le samedi entre 19h00 et 21h00 (passant de toutes les 60 minutes à toutes les 30 minutes);
- le fonctionnement du tpg flex 7j/7 de 6 heures à minuit.

Ces deux bonnes nouvelles correspondant aux demandes de la Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière, discutées lors des deux précédentes séances du Conseil municipal (PV du 16 septembre, point 6.b et PV du 14 octobre, point 3.a), le courrier envoyé a été adapté et, outre les remerciements, ne sollicite plus que la remise en service d'une ligne scolaire pour les enfants du village fréquentant le CO Vuillonnex.

c) Documentation sur Chancy

Photographies et film

Mme Pasche annonce qu'un film de 3 minutes sera monté avec des images de drones et des grandes manifestations de l'année. Il servira notamment à la présentation du village aux nouveaux habitants et sera publié sur le site de la Commune.

Une vingtaine de photos seront également disponibles pour organiser une exposition ou pour agrémenter les murs de la Maison des Associations (par exemple).

Livre

Mme Pasche rappelle qu'un nouveau livre sera édité car celui de M. Bertrand, déjà actualisé à plusieurs reprises, s'arrête cependant aux années '80. Sa partie centrale sera rédigée par M. Dominique Zumkeller, historien économiste et ancien archiviste de Carouge. Afin de le rendre plus « vivant », il sera complété par des textes d'habitants de longue date, notamment Mmes Mireille Calame Berthet et Béatrice Despland ainsi que M. Henri Gautschi.

Les photos précitées pourront également l'agrémenter.

M. Lema demande quelle commission s'est occupée ou sera chargée de ces deux publications.

Mme Pasche lui explique que l'idée du film de présentation date du début de la précédente législature et que c'est inscrit dans le budget de la Commune. Le Conseil administratif en sera responsable, tout comme du livre.

Mme Pasche précise encore que la vidéo ou le livre resteront neutres d'un point de vue politique afin de correspondre à la volonté de la Commune et de perdurer dans le temps.

d) Décembre en fête(s)

Mme Pasche convie les Conseillers municipaux à participer aux Vœux de la Mairie qui auront lieu le 1^{er} décembre et se dérouleront au P'tit Café. **M. Bouvier** étant absent à cette date, elle propose à **M. le Président** de dire quelques mots au nom du Conseil municipal. Il est donc décidé de faire un discours commun avec **Mme Pasche**.

4. PROJET DE BUDGET 2026

M. le Président passe la parole à **M. Bouvier**.

M. Bouvier remercie les Commissions pour avoir transmis les demandes à inscrire au budget, ainsi que ses collègues et Mme Spencer pour le travail effectué dans ce cadre.

M. Bouvier propose de renvoyer le projet de budget 2026 en commission des finances pour l'examen détaillé de tous les éléments.

M. le Président demande aux Conseillers municipaux de se prononcer par un vote sur le renvoi du sujet en commission des finances.

Ce renvoi est accepté à l'unanimité, soit par 10 oui.

Cette séance aura lieu le mercredi 12 novembre 2025.

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des affaires sociales, de la culture, des sports et des loisirs

M. Lema communique que suite à la présentation du Festival Antigel, il a été convenu qu'un concert aura lieu à Chancy le 21 février 2026.

Mme Pasche ajoute que le groupe choisi sera « blues, country, rock » ce qui semble plaire et adapté à Chancy. Quelques idées locales ont été envisagées, mais ne sont malheureusement pas réalisables, la venue de Nicolas Maret, le billet d'avion coûte plus cher que la subvention octroyée par la Commune, ou la participation de M. Carrel pour fournir la charcuterie, qui n'a tristement plus de charcutier pour la préparer.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

Aucune communication.

c) Commission de l'environnement et du développement durable

Aucune communication.

d) Commission des finances

M. Suter, conscient que le délai est très court, demande cependant que les commissaires prennent connaissance des documents remis ce soir avant la réunion de demain.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Paracchini mentionne que le ChancyLien de Noël est en préparation.

f) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

Café du Virage

M. Party demande si le Café du Virage a finalement trouvé un repreneur.

M. Bouvier lui répond que des tractations sont en cours pour la reprise du restaurant et l'exploitation d'un Airbnb. Le Conseil municipal sera informé dès que la signature sera officielle. Il confirme par ailleurs que le 4 pièces est loué.

Café de la Place

Suite à la mention de bruits qui courent sur le départ de l'actuel gérant, **M. Bouvier** assure qu'aucune résiliation n'est parvenue à la Commune à ce jour.

Parkings - route de Bellegarde

M. Party, ayant constaté que l'herbe a poussé entre les pavés, demande quand le nouveau parking sera ouvert et mis à disposition des habitants.

M. Beuchat l'informe que la plantation des arbres / buissons devrait se faire sous peu et qu'il souhaite donc encore patienter. Par ailleurs, la réouverture du parking de la bibliothèque permet de souffler un peu.

M. Ferrari fait part d'un article sur le contrôle des parkings mis en place par la Commune de Perly-Certoux, qui a décidé de sévir eu égard à l'exagération de la durée du stationnement bien que limité à 4 heures.

Procès-verbaux de commissions

Il est rappelé que les procès-verbaux des commissions n'étant pas publics, ils ne peuvent être lus, même partiellement, lors du Conseil municipal, qui lui fait l'objet d'un procès-verbal officiellement publié après son approbation. Un huis-clos devrait donc être demandé pour en permettre la lecture. En revanche, une question relative au procès-verbal d'une commission peut être posée.

Vols dans la Commune

Mme Conrad relève que plusieurs vols ont été commis dans la Commune et que l'engagement d'une police municipale serait le bienvenu.

Il lui est précisé que la police municipale ne travaille pas au-delà de 20h00 mais qu'une discussion pour « louer » un pourcentage de celle de Bernex est planifiée, sur le même modèle que ce que font nos communes voisines (Avully et Aire-la-Ville, entre autres). Bien que cette éventuelle dépense ne soit pas inscrite au budget 2026, elle pourrait faire l'objet d'une délibération.

Nuisances sonores nocturnes

Mme Conrad enchaîne avec le signalement de personnes qui sont à l'extérieur de la MdA, parlent fort et mettent de la musique, en semaine jusqu'à 23h00.

Mme Pasche rappelle le travail fait par le BUPP et notamment par M. Tilouche. Il sera cependant redit, une fois de plus, que les nuisances sonores ne sont pas acceptables.

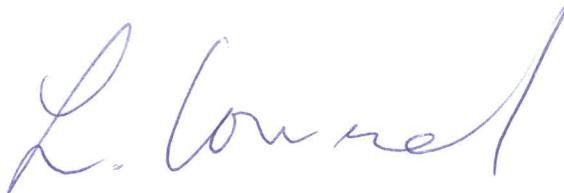
Mme Paracchini mentionne la conférence du 20 novembre durant laquelle M. Tilouche souhaite qu'il y ait des échanges.

Mme Pasche indique que la Commune et M. Tilouche ont déjà organisé deux rencontres suite à des plaintes d'habitants.

M. le Président lève la séance à 20h00.



Le Président du Conseil municipal
Boris Schopfer



La Secrétaire du Conseil municipal
Léna Conrad



La Secrétaire
Joëlle Noverraz-Mühlemann